



PROCES-VERBAL

du conseil municipal du 07 janvier 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le sept janvier à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Marigné-Peuton, dûment convoqué le 23 décembre 2024, s'est réuni sous la présidence de Monsieur PELE Jérémy, Maire, salle du conseil municipal.

Membres présents : Messieurs PELE Jérémy, FOURNIER Thomas, REILLON Nicolas, LANDELLE Alain, LIVENAIS Patrice, Mesdames GUIOILLIER Isabelle, TOUEILLE Amandine, MEIGNAN Patricia, BROUSSIN Sandrine, BOUTIER Camille, BERTHELOT Christiane.

Membre excusé :

Secrétaire de séance : BERTHELOT Christiane

---o0o---

Vérification du Quorum – Pouvoirs - Désignation du secrétaire de séance

Monsieur le maire vérifie, conformément à l'article L2121-17 du CGCT que le quorum requis est atteint. Le conseil peut valablement délibérer. Il expose que, lors de chacune de ses séances, le conseil municipal doit désigner son secrétaire de séance (article L.2541-6 et article L.2121-15).

Madame BERTHELOT Christiane est nommé secrétaire de séance

---o0o---

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 19 novembre 2024

Monsieur le Maire propose à l'assemblée ***l'adoption du procès-verbal*** de la séance du **Conseil municipal du 19 novembre 2024**. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité avec la modification « augmenter à la place d'augmentation » qui se trouve dans « délibération modificative : budget commune 2024 »

---o0o---

I. Tour de France 2025

1) Réunion préfecture du 03 décembre 2024

Points abordés

- Organisation et coordination :
 - o Des réunions locales seront organisées dans chaque commune pour affiner les préparatifs.
 - o Le Département et chaque commune collaboreront pour la mise en place des arrêtés communs nécessaires.
 - Organisation spécifique de Marigné-Peuton :
 - o Patrice LIVENAIS représentera la commune lors des réunions.
-

2) Réunion publique du 14 décembre 2024

Lieu : ESC à Marigné-Peuton

Participants : environ 40 personnes dont des représentants des communes de La Roche Neuville et de Simplé.

Objet de la réunion : Organisation et structuration des groupes de travail pour le futur évènement de la commune.

Points abordés

- Création des groupes de travail : trois groupes de travail sont prévus :
 - o Animation
 - o Logistique
 - o Communication

Un référent par groupe a été défini :

- o Groupe animation : Michel ROUAULT
 - o Groupe logistique : Patrice LIVENAIS
 - o Groupe communication : à définir
- Organisation de la restauration et de la buvette :
 - o La gestion de la restauration et de la buvette sera confiée aux commerçants de la commune et à des associations locales.
 - o Afin d'éviter toute concurrence, une harmonisation des tarifs est recommandée.
- Fonctionnement des groupes de travail :
 - o Chaque responsable de groupe devra organiser des réunions de travail.
 - o A l'issue de chaque rencontre, un compte rendu devra être rédigé.

Actions à suivre

- Finalisation des inscriptions dans les groupes de travail, lors de la cérémonie des vœux.
- Organisation des premières réunions des groupes.
- Coordination avec les commerçants et associations pour la restauration et la buvette.

II. Délibérations

1. Délibération n°2025-01-001

Objet : Demandes subventions 2025

Monsieur le maire expose à l'ensemble du conseil municipal les demandes de subvention de différentes associations :

- Association Départementale Paralyse cérébrale 53
- Association pour le Don du sang
- Secours catholique
- UDAF de la Mayenne
- MFR

Après en avoir délibéré, par vote à main levée et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** de ne pas allouer de subvention aux associations suivantes :
 - Association Départementale Paralyse cérébrale 53
 - Association pour le Don du sang
 - Secours catholique
 - UDAF de la Mayenne
 - MFR
-

2. Délibération n°2025-01-002

Objet : Admission en non-valeur

Monsieur le Maire présente au conseil municipal l'état reçu de la trésorerie de Château-Gontier sur l'admission en non-valeurs de produits irrécouvrables, liste Hélios n° 7355630515. Il s'agit de recette qui n'a pu être recouvrée malgré les procédures employées.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2121-17 et L 2121-29.

Après en avoir délibéré, par vote à main levée et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** d'admettre en non-valeur les produits pour un montant de 27.19€.
-

3. Délibération n°2025-01-003

Objet : Tarifs cimetière

Monsieur LIVENAIS Patrice, 1er adjoint, informe l'ensemble du conseil municipal de la nécessité de définir des tarifs pour les concessions « enfants ».

Monsieur LIVENAIS propose les tarifs suivants :

Prestations (suivant délibération n° 2025-01-003 (du 07 janvier 2025))	Caractéristiques	TARIFS	
		Zones A-B-C	Zone enfants
Concession Caveau ou pleine terre	15 ans	100 €	50 €
	30 ans	150 €	75 €
	50 ans	200 €	100 €
Concession Cavurne (fournie par la mairie), Columbarium (fourni par la mairie), (maximum 3 selon la taille des urnes)	15 ans	500 €	
	30 ans	700 €	
	50 ans	900 €	
Renouvellement concession caveau, cavurne, columbarium	15 ans	50 €	
	30 ans	75 €	
	50 ans	100 €	
Achat caveau réhabilité	1 place	370 €	
	2 places	560 €	
Dispersion des cendres		50 €	
Plaque (15x8x1) 100€ (dispersion + plaque) Si la famille ne veut pas de plaque 50€ (ou plaque fournie par la famille gravé par la famille)		50 €	

Après en avoir délibéré, par vote à main levée et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **ADOpte** les tarifs ci-dessus.

III. Point financier

Monsieur le Maire présente à l'ensemble du conseil municipal le bilan financier de l'année écoulée.

INVESTISSEMENT

dépenses prévues : 633 486.58 €
recettes prévues : 707 486.58 €

dépenses réalisées : 593 897.15€
recettes réalisées : 668 580.88 €

FONCTIONNEMENT

dépenses prévues : 811 695.93 €
recettes prévues : 803 512.93€

dépenses réalisées : 500 310.56€
recettes réalisées : 844 353.57 €

COMPTE 515

Solde en 2020 : 145 281.33 €

Solde en 2024 : 140 721.90 €

Monsieur le Maire souligne que le bilan financier est globalement favorable. Il estime que les efforts réalisés ont porté leurs fruits et que la gestion de l'année écoulée a été satisfaisante.

IV. Informations et questions diverses

- Equipement cuisine du bar
- Assemblées générales OGEC APEL RPI Simplé Marigné-Peuton
- Visite des voiries et des chemins : le 15 mars à 9h00
- SCOT
- Commission finances : 10 février 2025 à 20h00
- Chasse aux œufs : 21 avril 2025
- Bulletin municipal
- Vœux 2025